

# Le budget participatif en 6 étapes

1



**Jusqu'au 6 juin  
Rencontrons-nous**  
L'agenda des rendez-vous sur [budgetparticipatif.land.es.fr](http://budgetparticipatif.land.es.fr)

2



**6 avril au 6 juin  
Déposez vos idées**  
Vous déposez vos propositions dans les mairies ou sur internet

3



**Durant l'été  
À nous de jouer !**  
Les services du Département analysent l'éligibilité des idées

4



**2 au 28 novembre  
À vous de voter !**  
Les porteurs de projets font campagne pour leurs idées

5



**Décembre  
Les résultats**  
Annonce des projets lauréats

6



**2022-2023  
En travaux**  
Le Département met en œuvre et finance les projets que vous avez choisis

## La commission citoyenne

Composée de 20 adultes tirés au sort en janvier 2020 et de 6 jeunes de 12 à 20 ans, la commission citoyenne est garante de la transparence et de la sincérité du dispositif. Elle est présente à chaque étape-clé et travaille avec l'équipe du Budget Participatif Citoyen.

## Des porteurs de projet accompagnés

Des sessions de formation et d'accompagnement - en ligne et/ou en présentiel - sont organisées pour vous aider à concevoir, déposer et monter votre projet. Retrouvez tous les rendez-vous sur notre site. Si votre idée est pré-sélectionnée, un kit de communication vous sera remis à l'occasion de la soirée de lancement de campagne fin octobre 2021.

## Besoin d'exemples ?

Retrouvez toutes les idées 2019 éligibles et lauréates sur : [budgetparticipatif.land.es.fr](http://budgetparticipatif.land.es.fr)

**Département des Landes**  
23 rue Victor Hugo  
40025 Mont-de-Marsan cedex  
Tél. : 05 58 05 40 40

**Contact :**  
[bpc40@land.es.fr](mailto:bpc40@land.es.fr)

Les Landes vos idées

**BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN #2**

Toutes les infos, tous les rendez-vous !



[budgetparticipatif.land.es.fr](http://budgetparticipatif.land.es.fr)

Les Landes, le Département



**BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN #2**

**AVEC 1,5 M€  
QUE FERIEZ-VOUS  
POUR LES LANDES ?**

**Déposez vos idées  
du 6 avril au 6 juin 2021**

©esens-creation.fr - Imp : 02/21



Pourquoi un budget participatif citoyen ?



Les Landes vos idées

Les élus du Département ont fait le choix de vous donner les clés d'une partie du budget afin que vous puissiez participer directement à la transformation de votre territoire.

Doté d'une enveloppe d'1,5 M€, le Budget Participatif Citoyen des Landes est un moyen de garantir encore plus de transparence dans la gestion des finances publiques et d'inventer une nouvelle pédagogie de l'action publique en s'appuyant sur la créativité de tous.

10 % de cette somme est réservée à des projets déposés par les jeunes âgés de 7 à 20 ans.

Les Landes vos idées

## Pour financer des projets d'investissement



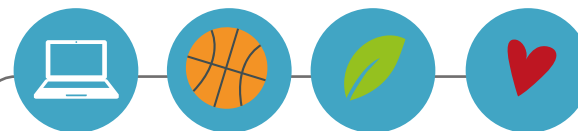
### Des travaux ou l'achat de matériel

Le Budget Participatif Citoyen peut financer uniquement des travaux ou l'achat de matériel. Il ne finance aucun emploi.



### Un budget maîtrisé

Pour être éligible, chaque idée doit avoir une portée collective et ne pas dépasser 100 000 €.



### Les domaines d'action

Les idées doivent être compatibles avec les domaines d'action du Conseil départemental : solidarités, éducation, jeunesse, sport, environnement et cadre de vie, tourisme et loisirs, culture et patrimoine, numérique et développement local, agriculture et forêt, développement durable, sécurité routière.



Mon idée est-elle conforme au règlement ?

Avant de la déposer, consultez le règlement sur



[budgetparticipatif.landest.fr](http://budgetparticipatif.landest.fr)

DÉPOSER SES IDÉES  
Comment ça marche ?



à partir de 7 ans  
de manière individuelle  
ou collective

### Jusqu'au 6 juin Tout le monde

Les Landaises et les Landais ainsi que toute personne manifestant un intérêt pour le département peuvent déposer une ou plusieurs idées de projets au bénéfice des Landes et de sa population.

Particulier, association, collectif non constitué (en famille, entre voisins, entre amis, enfants d'une même classe ou d'un même établissement, etc.) **sauf les lauréats 2019.**



Sur [budgetparticipatif.landest.fr](http://budgetparticipatif.landest.fr)



Dans les mairies et les sièges des communautés de communes, dans les Maisons landaises de la Solidarité, à l'Hôtel du Département (Mont-deMarsan et Saint-Paul-lès-Dax)



Par mail : [bpc@landes.fr](mailto:bpc@landes.fr)



Par courrier :  
Département des Landes  
23 rue Victor Hugo  
40025 Mont-de-Marsan cedex